



49^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 – Dialogue interactif renforcé sur le compte-rendu oral de la Haute Commissaire sur l'Afghanistan

Intervention de S.E. Monsieur Marc Bichler, Ambassadeur du Luxembourg

4 mars 2022

Merci,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la Haute Commissaire pour son rapport. Le Luxembourg est profondément préoccupé par la situation des droits humains en Afghanistan. Le climat de violence et les violations des droits humains à l'encontre de la population, et plus spécifiquement des femmes et filles, marque un arrêt brutal des progrès réalisés ces vingt dernières années.

Les droits humains et libertés fondamentales des femmes et des filles sont limités arbitrairement et sans aucune justification par les autorités de fait. De nombreux enfants sont recrutés par les groupes armés. Sous prétexte d'imposer leur loi, les autorités de fait ont éliminé toutes les garanties de procédure qui auparavant protégeaient les plus faibles.

Par ailleurs les journalistes et défenseures des droits humains continuent de faire l'objet de menaces, d'intimidations et de harcèlement.

Le Luxembourg appelle dès lors tous les pays voisins de l'Afghanistan, et les gouvernements qui ont un accès privilégié auprès des autorités de fait, d'enjoindre à celles-ci de garantir le respect des droits humains de toute la population en Afghanistan, en particulier des femmes et des filles. Nous appelons également tous les pays donateurs à trouver des solutions pour débloquer et acheminer l'aide humanitaire indispensable à la survie de millions de personnes.

Je vous remercie

(212 mots)